

SÉANCE ORDINAIRE

14 MARS 2011

Cent cinquante-troisième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14ème jour du mois de mars 2011 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiseau, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Marlène Blais et Lise Soutière.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 11.03.14
001

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 février 2011 (document SG 11.03.14-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Rapport annuel 2009-2010 (document séance tenante).
- 04.5 Demande ministérielle de reddition de comptes sur les manuels scolaires (document DG 11.03.14-04.5 et document séance tenante DG 11.03.14-04.5 (corrigé)).
- 04.6 Nomination d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) (document DG 2011.03.14-04.6).

- 04.7 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (document SG 11.03.14-04.7).
- 08.1 Démission (document RH 11.03.14-08.1).
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 11.03.14-08.2).
- 08.3 Retraites progressives (document RH 11.03.14-08.3).
- 08.4 Engagements (document RH 11.03.14-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 février 2011 pour un montant de 3 572 564,16 \$ vérifiée par madame Monique Brière (document RF 2011-03.14 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 février 2011 pour un montant de 3 923 827,74 \$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2011-03-14 09.2).
- 09.3 Nomination du vérificateur pour l'année 2010-2011 (document RF 2011-03-14.09.3).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Réfection de toiture élastomère - École Saint-Gérard (document RM 11.03.14-10.1.1).
 - 10.1.2 Restauration de toiture (divers bassins) - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (document RM 11.03.14-10.1.2).
 - 10.1.3 Réfection de toitures membranées - École professionnelle de Métiers (document RM 11.03.14-10.1.3).
 - 10.1.4 Fenestration (phase 2) et portes extérieures - École Napoléon-Bourassa (document RM 11.03.14-10.1.4).
 - 10.1.5 Réfection de toiture en bardeaux d'asphalte - École Capitaine-Luc-Fortin (Édifice Saint-Joseph) (document RM 11.03.14-10.1.5).
 - 10.1.6 Réfection des salles de toilettes (garçons et filles) - École Beaulieu (document RM 11.03.14-10.1.6).
 - 10.1.7 Réfection de toitures en membrane élastomère - École Saint-Vincent (document RM 11.03.14-10.1.7).
 - 10.1.8 Réfection de toitures membranées - École Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 11.03.14-10.1.8).
 - 10.1.9 Entretien des espaces verts (document séance tenante RM 11.03.14-10.1.9).
- 10.2 Demande d'ajout d'espace - Écoles Sacré-Cœur et Hamel (secteur Iberville) (document RM 11.03.14-10.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 FÉVRIER 2011 (document SG 11.03.14-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 14 février 2011 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 11.03.14
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 14 février 2011 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 février 2011.

04.2 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 14 février 2011.

04.4 RAPPORT ANNUEL 2009-2010 (document séance tenante)

Suite aux avis publics transmis et ceux publiés dans certains journaux couvrant l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, et ce, tel que prescrit par l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du Conseil des commissaires et la directrice générale présentent le rapport annuel 2009-2010 de la Commission scolaire.

04.5 DEMANDE MINISTÉRIELLE DE REDDITION DE COMPTES SUR LES MANUELS SCOLAIRES (document DG 11.03.14-04.5 et document séance tenante (corrigé))

Considérant la lettre en date du 3 février 2011 de la sous-ministre du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Louise Pagé, demandant à la Commission scolaire une reddition de comptes détaillée concernant les achats de manuels scolaires;

Considérant que cette reddition de comptes est exigée à la Commission scolaire avant le 4 avril 2011;

Considérant qu'annuellement la Commission scolaire divulgue, dans ses états financiers, le montant global de la dépense en manuels scolaires au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le tout en conformité avec l'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que ses états financiers font l'objet d'une vérification externe;

Considérant que le détail de l'information demandé n'a pas été à l'origine compilé par la Commission scolaire;

Considérant que, pour répondre à cette demande, la Commission scolaire devrait investir des sommes, des ressources et du temps considérables dans un contexte de coupure budgétaire;

Considérant les contraintes budgétaires de la Loi 20 (projet de loi 100) imposées par le gouvernement du Québec;

Considérant que les coûts de gestion de la Commission scolaire des Hautes-Rivières sont de 4,8 %, soit les plus bas parmi les commissions scolaires de sa catégorie (15 000 à 24 999 élèves) et les 2^e, toutes commissions scolaires confondues (72), alors que la moyenne provinciale est de 5.5 %;

Considérant les efforts importants de réduction des dépenses réalisés par la Commission scolaire, dans le contexte de sa décroissance scolaire;

Considérant que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, s'est clairement engagée, lors d'une réunion tenue en novembre 2010 avec des membres de l'ADIGECS (Association des directeurs généraux des commissions scolaires), à réduire les formalités administratives;

Considérant que, le 11 novembre 2010, la ministre responsable de l'administration gouvernementale et présidente du Conseil du Trésor, madame Michelle Courchesne, indiquait dans un communiqué qu'un mandat avait été confié au ministère de l'Éducation afin de réduire la bureaucratie et les délais administratifs;

HR 11.03.14
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le Conseil des commissaires demande aux représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de convenir avec les instances concernées des modalités raisonnables à mettre en place afin de répondre à leurs exigences avec le plus d'efficacité et d'efficience possible, et ce, tout en privilégiant la réduction des formalités administratives exigées des commissions scolaires.

Adopté à l'unanimité.

04.6 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DES COMMISSIONS SCOLAIRES (GRICS) (document DG 2011.03.14-04.6)

Considérant que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

HR 11.03.14
004

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Claude Boivin en sa qualité de directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information, soit et est par la présente nommée déléguée officielle substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS).

Adopté à l'unanimité.

04.7 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (document SG 11.03.14-04.7)

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

Considérant que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

Considérant qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut désigner six délégués;

Considérant que le membre du conseil général est inclus dans la délégation de la Commission scolaire, en l'occurrence madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant qu'en conséquence, le Conseil des commissaires doit désigner cinq autres délégués;

Madame Lynda Tessier propose monsieur Pierre Boudreau.
Madame Nadine Arseneault propose monsieur Eryck St-Laurent.
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur François Blais.
Monsieur Réjean Bessette propose madame Annik Tomlinson.
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Yvon Pineault.
Madame Erminia Merlo propose madame Lynda Tessier.
Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Jacques Darche.
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Monique Brière.
Madame Andrée Bouchard propose monsieur Réjean Bessette.
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Sylvie Rousselle.
Madame Lynda Tessier propose monsieur Michel Aerts.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard.

Monsieur Michel Aerts accepte la proposition, à titre de substitut.
Madame Sylvie Rousselle accepte la proposition, à titre de substitut.
Monsieur Réjean Bessette accepte la proposition, à titre de substitut.
Madame Monique Brière accepte la proposition, à titre de déléguée.
Monsieur Jacques Darche refuse la proposition faite à son égard.
Madame Lynda Tessier accepte la proposition, à titre de déléguée.
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition, à titre de délégué.
Madame Annik Tomlinson refuse la proposition faite à son égard.
Monsieur François Blais accepte la proposition, à titre de délégué.
Monsieur Eryck St-Laurent refuse la proposition faite à son égard.
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition, à titre de délégué.

HR 11.03.14
005

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Mercier :

Que mesdames Andrée Bouchard, Monique Brière et Lynda Tessier ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau et Yvon Pineault, agissent à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Montréal, les 27 et 28 mai 2011.

Que madame Sylvie Rousselle ainsi que messieurs Michel Aerts et Réjean Bessette, agissent à titre de substituts d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Montréal, les 27 et 28 mai 2011.

Adopté à l'unanimité.

08.1 DÉMISSION (document RH 11.03.14-08.1)

**HR 11.03.14
006**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Louise Boucher, surveillante d'élèves à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 13 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉ SANS TRAITEMENT (document RH 11.03.14-08.2)

**HR 11.03.14
007**

Considérant le motif « santé »,

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 7 février 2011 au 15 avril 2011 inclusivement, soit accordé à madame Mylène Falcon, technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier.

Adopté à l'unanimité.

08.3 RETRAITES PROGRESSIVES (document RH 11.03.14-08.3)

**HR 11.03.14
008**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Pierre Beauregard, technicien en bâtiment au Service des ressources matérielles, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 2 mai 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

**HR 11.03.14
009**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Maurice Lord, ouvrier d'entretien, classe II à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 20 mars 2011;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté à l'unanimité.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 11.03.14-08.4)

HR 11.03.14
010

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Bouchard soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, à compter du 14 mars 2011.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Céline Boudreau soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Saint-Lucien, et ce, à compter du 5 janvier 2011.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 2 FÉVRIER 2011 POUR UN MONTANT DE 3 572 564,16 \$ VÉRIFIÉE PAR MADAME MONIQUE BRIÈRE (document RF 2011-03-14 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 2 février 2011 pour un montant de 3 572 564,16 \$, vérifiée par madame Monique Brière (document RF 2011-03-14 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 16 FÉVRIER 2011 POUR UN MONTANT DE 3 923 827,74 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR LUC MERCIER (document RF 2011-03-14 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 février 2011 pour un montant de 3 923 827,74 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2011-03-14 09.2).

09.3 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2010-2011 (document RF 2011-03-14.09.3)

Considérant que l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que pour chaque année financière, la Commission scolaire nomme un vérificateur externe qui produit un rapport sur les opérations financières de la Commission scolaire;

Considérant le mandat du vérificateur externe 2010-2011 qui nous est transmis par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui prévoit une mission d'audit pour la période de neuf mois du 1^{er} juillet 2010 au 31 mars 2011 et une mission d'audit pour l'exercice se terminant le 30 juin 2011;

Considérant les négociations de gré à gré intervenues entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la firme de vérificateur actuel, soit « Rocheleau, Labranche & Associés »;

Considérant que la firme Rocheleau, Labranche & Associés répond aux critères exigés et que la Commission scolaire est satisfaite des services rendus.

HR 11.03.14
012

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De nommer la firme Rocheleau, Labranche & Associés, à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, selon les termes et modalités négociés de gré à gré, et ce, pour l'année 2010-2011.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 RÉFECTION DE TOITURE ÉLASTOMÈRE - ÉCOLE SAINT-GÉRARD (document RM 11.03.14-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
013

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toiture Lacharité Inc., le contrat pour la réfection de toiture élastomère à l'école Saint-Gérard, au montant de 63 700,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 RESTAURATION DE TOITURE (DIVERS BASSINS) - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT (document RM 11.03.14-10.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
014

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc. le contrat pour la restauration de toiture (divers bassins) à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 139 270,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 RÉFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 11.03.14-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
015

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Chatel Inc., le contrat pour la réfection de toitures membranées à l'école Professionnelle de Métiers, au montant de 93 517,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 FENESTRATION (PHASE 2) ET PORTES EXTÉRIEURES - ÉCOLE NAPOLÉON-BOURASSA (document RM 11.03.14-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
016

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Vitrierie Brunelle Inc., le contrat pour Fenestration (phase 2) et portes extérieures à l'école Napoléon-Bourassa, au montant de 39 915,46 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 RÉFECTION DE TOITURE EN BARDEAUX D'ASPHALTE – ÉCOLE CAPITAINÉ-LUC-FORTIN (ÉDIFICE SAINT-JOSEPH) (document RM 11.03.14-10.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
017

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions A.S. Filiatreault Inc., le contrat pour la réfection de toiture en bardeaux d'asphalte à l'école Capitaine-Luc Fortin, édifice Saint-Joseph, au montant de 27 825,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.6 RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES (GARÇONS ET FILLES) - ÉCOLE BEAULIEU (document RM 11.03.14-10.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
018

Il est proposé par monsieur Ercyk St-Laurent :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection des salles de toilettes (garçons et filles) à l'école Beaulieu, au montant de 163 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 RÉFECTION DE TOITURES EN MEMBRANE ÉLASTOMÈRE - ÉCOLE SAINT-VINCENT (document RM 11.03.14-10.1.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.03.14
019

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Vick & Associés Inc., le contrat pour la réfection de toitures en membrane élastomère à l'école Saint-Vincent, au montant de 142 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.8 RÉFECTION DE TOITURES MEMBRANÉES - ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 11.03.14-10.1.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.03.14
020**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc., le contrat pour la réfection de toitures membranées à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, au montant de 32 250,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.9 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (document séance tenante RM 11.03.14-10.1.9)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 11.03.14
021**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder aux plus pas soumissionnaires conformes par établissement, les contrats pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2011 avec possibilité de reconduire d'une année à deux reprises :

Soumissionnaires	2011	2012	2013
Floracom Granby	2 332,00 \$	2 331,00 \$	2 332,00 \$
J.L.M. Inc. Lacolle	12 470,00 \$	12 470,00 \$	12 470,00 \$
Éco-Verdure Inc. Mariville	27 208,00 \$	27 756,21 \$	28 307,20 \$
Entretien E.T.P Enr. Saint-Jean-sur-Richelieu	3 700,00 \$	3 700,00 \$	3 700,00 \$
Pelouses GS (Les) Saint-Césaire	8 600,00 \$	8 600,00 \$	8 600,00 \$
Entretiens Barry Henryville	640,00 \$	640,00 \$	650,00 \$
TOTAL (taxes en sus)	54 950,00 \$	55 497,21 \$	56 059,20 \$

Adopté à l'unanimité.

10.2 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE - ÉCOLES SACRÉ-CŒUR ET HAMEL (secteur Iberville) (document RM 11.03.14-10.2)

Considérant les nouvelles prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport déposées en janvier 2011;

Considérant les nouveaux ratios annoncés pour le niveau primaire par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant que les écoles primaires de Saint-Jean-sur-Richelieu, secteur Iberville, connaîtront au cours des cinq (5) prochaines années, une augmentation importante de leur clientèle (300 élèves de plus);

Considérant qu'une augmentation de clientèle est également prévue dans plusieurs écoles de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant les projets de modifications des bassins géographiques et d'ajouts d'espace approuvés en juin 2010;

Considérant que les bassins au nord du secteur Iberville connaîtront les hausses les plus significatives de clientèle au cours des cinq prochaines années;

HR 11.03.14
022

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que dans le cadre de la mesure « Initiatives nouvelles pour 2010-2011 (ajout d'espace) » et afin d'assurer une stabilité de fréquentation scolaire pour les élèves résidant dans cette partie du secteur Iberville, la Commission scolaire des Hautes-Rivières adresse une demande d'ajout d'espace auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour les écoles Sacré-Coeur, secteur Iberville, et Hamel, et ce, en fonction des besoins qui seront identifiés et en respect des critères prévus par la mesure.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et madame Josée Hébert, régisseuse au transport scolaire, ont présenté le projet de *Politique du droit au transport scolaire*, aux fins de consultation. Le Comité de parents a également procédé aux consultations relatives au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014, la liste des écoles et les actes d'établissement pour l'année 2011-2012.

De plus, madame Boulay mentionne que le congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec se tiendra les 3 et 4 juin 2011 au Campus Notre-Dame-de-Foy, situé à Saint-Augustin-de-Desmaures.

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 5 avril 2011.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 11.03.14
023

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que des félicitations soient adressées aux membres de l'équipe sénior A de Cheerleading de l'école Mgr-Euclide-Théberge, lesquels ont remporté la bannière des championnes lors de la compétition amicale qui a eu lieu le 12 février 2011 à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré de Châteauguay.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
024

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Brunelle, enseignante de théâtre à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui s'est impliquée de façon très particulière dans le cadre des activités tenues lors de la semaine de la persévérance scolaire et notamment en ce qui a trait à la soirée d'improvisation tenue le 16 février dernier.

Que des félicitations soient également adressées aux membres des deux équipes de la soirée d'improvisation, à l'arbitre ainsi qu'aux juges de lignes qui ont fait de cette soirée, un franc succès.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
025

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à Andrée-Anne Gagné, élève à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui, dans le cadre des activités tenues lors de la semaine de la persévérance scolaire, a remporté le premier prix de la capsule vidéo, lequel avait pour titre « *Laisser sa marque sur la persévérance scolaire* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
026

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à Guillaume Légaré, Samuel Héroux et Maxime Gauvin, élèves à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui, dans le cadre des activités tenues lors de la semaine de la persévérance scolaire, ont remporté le deuxième prix, avec leur projet ayant pour titre « La montée vers la réussite ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
027

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à Andrée-Anne Gagné, élève à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui a remporté le premier prix du concours d'entrepreneuriat avec son projet de confection de foulards pour petits animaux, et ce, à partir de matières recyclées et antipuces.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
028

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à Jérémy Ménard et Étienne Bouthillier, élèves à l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui ont remporté le deuxième prix du concours d'entrepreneuriat avec leur projet de production de disques.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
029

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Marie-Jeanne Mesot, bénévole exceptionnelle au Carnaval d'Henryville, qui depuis plusieurs années s'investit sans jamais compter ses heures. Son implication est vraiment digne de mention.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
030

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que des félicitations soient adressées à Isabelle Lévesque, Janie Corriveau et Martine Beaudry, de l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire, tenue du 14 au 18 février 2011, ont invité Martin Deschamps, chanteur, Widemir Norfil, comédien et Charlypop, humoriste à s'adresser aux élèves de l'école.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jessika Boulay, élève à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été déléguée à la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise. Jessika s'est également méritée une bourse d'études de l'Université Laval avec son projet ayant pour titre « *Le fantôme de mes nuits* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Shanon Garz, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, qui, dans le cadre de de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été déléguée à la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise, avec son projet ayant pour titre « *Non ! Pas dans ma bouche* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Antoine Proulx, élève à la Polyvalente Marcel-Landry, qui, dans le cadre de de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, s'est mérité le prix TIC de Bell, soit une bourse de 400 \$ avec son projet ayant pour titre « *Au cœur des SE* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Florence Routhier et Maya Labrèche, élèves à l'école Beaulieu, qui, dans le cadre de de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, se sont mérité le prix *Têtes chercheuses* de Merck, soit une bourse de 400 \$ avec leur projet ayant pour titre « *Des pellicules, est-ce mieux ?* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Samuel Proulx, élève à Polyvalente Marcel-Landry, qui, dans le cadre de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, s'est mérité un abonnement d'un an à la revue *Québec Science*, avec son projet ayant pour titre « *Sur le chemin d'Internet* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
036

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Ève McLean et Jacinthe McLean, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont été déléguées à la Super

Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise. Marie-Ève et Jacinthe se sont également mérité la médaille d'argent avec leur projet ayant pour titre « *Cé-facés* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
037

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Sabrina Lecompte et Joanie Shearer, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, se sont mérité le prix Coup de cœur du CLSM, soit une bourse de 100 \$ avec leur projet ayant pour titre « *La teinture, inoffensive ?* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
038

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Maude Loïselle et Jade Poissant, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, se sont mérité le prix Coup de cœur du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, soit une bourse de 100 \$ avec leur projet ayant pour titre « *Le bronzage...à quel prix ?* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
039

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Roxane Côté-Blanchard et Maude Gagnon, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, se sont mérité la médaille de bronze, Junior, avec leur projet ayant pour titre « *Le mécanisme de l'allergie* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
040

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marie-Ève Caron et Annie Vinet, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui, dans le cadre de de l'Expo-sciences tenue le 26 février dernier au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, se sont mérité le prix Coup de cœur de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, soit une bourse de 100 \$ avec leur projet ayant pour titre « *Une dard et rare* ».

Adopté à l'unanimité.

HR 11.03.14
041

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Pierre Hamelin, président du conseil d'établissement de l'école Marie-Rivier, qui a vu à l'organisation d'une rencontre entre les membres de l'équipe les Riverains (équipe juvénile féminine AA) et des joueurs des Alouettes. Ce fut un match enlevé en présence de membres du personnel, d'amis et des familles.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 11.03.14
042

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL